



## Argumentaire sur la semaine de quatre jours et demi

La prise en compte des besoins prioritaires et spécifiques des enfants et des jeunes est une des revendications premières de la FCPE.

C'est pourquoi elle s'est toujours opposée à la généralisation de la semaine de 4 jours, celle qui assure les journées les plus longues et le plus faible nombre de jours de classe d'Europe. Elle a été confortée dans sa position par les études des spécialistes des rythmes de l'enfant et par les rapports successifs de l'IGEN (Inspection générale de l'Education nationale) de 2000 et 2002 et une étude de l'INSERM de 2001. Elle a notamment produit un argumentaire en février 2001 qui disait très clairement son opposition à la semaine de quatre jours.

Elle a renouvelé son opposition à cette organisation dans des communiqués de presse tout au long de l'année dernière lorsque se discutait la suppression de la classe le samedi matin. Nous nous sommes battus pour que, a minima, le décret du ministre intègre la possibilité de dérogations et l'organisation sur neuf demi journées.

Déjà, lors de la rédaction du projet éducatif de la FCPE, en 1997, nous savions que cela serait difficile et nous écrivions : « Elaborer un projet global d'aménagement des rythmes de vie, centré sur l'enfant et le jeune, demeure une démarche difficile, tant les controverses sont multiples, tant les pesanteurs, qu'elles émanent des enseignants, des parents, des corporatismes ou des égoïsmes, paralysent encore toute volonté novatrice. »

C'est parce qu'il est enfin temps de penser aux enfants et d'en finir avec le monolithisme de la semaine de 4 jours que la FCPE nationale a lancé cette campagne.

Voici des réponses aux arguments les plus fréquemment avancés contre la semaine scolaire continue avec classe le mercredi matin.

*- Argument n°1 : La coupure du mercredi est indispensable pour le repos des enfants.*

La coupure du milieu de semaine a été mise en place pour permettre aux enfants de suivre une instruction religieuse (article 2 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement scolaire) et non pas parce qu'une journée d'interruption du travail scolaire en milieu de semaine s'imposait pédagogiquement. Initialement le jeudi, cette interruption est passée au mercredi en 1972. Entre-temps, en 1969, la durée hebdomadaire avait été réduite à 27 heures, avec libération du samedi après-midi pour les élèves, afin de permettre aux maîtres de se consacrer à leur perfectionnement pédagogique.

Un rapport de l'IGEN en 2000 avançait que : *"au-delà du seul confort social du samedi libre, le passage à 4 jours n'apporte pas de réelles modifications sur les pratiques de l'enseignant, ni au domicile, un confort accru à la vie de l'enfant"*. De même, les experts réunis par l'INSERM ont également convenu en 2001 qu'il fallait éviter de mettre en place la semaine de quatre jours car *« aucun résultat ne plaidait en sa faveur »*.

*- Argument n°2 : Les enfants réussissent aussi bien avec la semaine de quatre jours.*

François Testu, professeur de psychologie à l'Université François Rabelais de Tours, dénonce les *« effets catastrophiques de [la semaine de] quatre jours secs. Un week-end a sur les enfants (surtout ceux qui subissent les rythmes de leurs parents qui n'ont pas d'occupations) des conséquences qui durent jusqu'au lundi, voire mardi midi. Ils ont du mal à se remettre au travail. Le vendredi est perturbé à cause d'un phénomène d'aspiration (l'attente du samedi). La semaine des quatre jours casse le rythme des enfants. »* Elle perturbe, en effet, davantage les enfants, car ils subissent deux coupures dans leur rythme de vie et d'apprentissage : le jeudi matin reproduisant le même scénario que celui du lundi. Ils ont alors à deux reprises du mal à se réapproprier des comportements d'apprentissage.

En outre, l'organisation sur quatre jours impose aux enfants six heures de classe par jour afin d'atteindre les heures hebdomadaires légales. Cette longueur excessive des journées perturbe encore plus les apprentissages pour des enfants de moins de huit ans et en particulier pour ceux qui sont les plus fragiles. Des journées moins longues sont plus profitables. Au-delà de quatre heures et demi de cours par jour, un enfant n'est plus disponible pour les apprentissages. A quoi sert donc de le garder six heures dans la classe ?

L'idéal serait de ne pas dépasser cinq heures de classe par jour mais, en l'état actuel des choses, cela implique qu'il y ait quatre heures de classe le mercredi, soit plus d'une demi-journée. Or, la réglementation impose de ne pas dépasser neuf demi journées par semaine. Il est possible de dépasser cette difficulté en organisant des journées de cinq heures et quart et une matinée de trois heures le mercredi.

*- Argument n°3 : Vous allez perturber l'emploi du temps des enseignants et de leurs enfants.*

*Ou*

*Je me suis organisé pour m'occuper de mes enfants le mercredi, vous remettez tout en cause.*

*Ou*

*Les enfants ne pourront plus faire d'activités extrascolaires le mercredi.*

Le souci de la FCPE est celui de l'emploi du temps de tous les enfants. C'est l'emploi du temps actuel, sur 4 jours, qui perturbe les enfants et leurs apprentissages.

Même s'il faut évidemment faire des compromis pour concilier les obligations familiales et professionnelles avec le respect des rythmes des enfants, c'est plutôt à la société de s'adapter aux besoins des enfants et non à eux de s'adapter à l'organisation de la société, surtout quand celle-ci s'est faite au jour le jour, sans réflexion réelle, en particulier sans réflexion sur les différents temps de l'enfant.

Rien n'empêche le report au samedi matin des activités extrascolaires du mercredi matin. Une majorité des parents étant disponibles, cela pourrait même permettre à un plus grand nombre d'enfants d'en bénéficier, questions financières mises à part.

La France est le seul pays au monde à fonctionner avec une semaine scolaire de quatre jours.

*- Argument n°4 : Nous voulons un retour aux 26 heures de classe hebdomadaires et à la classe le samedi matin.*

La suppression du samedi matin à l'école pose plusieurs problèmes : celui de la coupure de deux jours trop longue, en particulier pour les enfants en difficulté, la place spéciale du samedi matin, journée allégée, dans le cadre des apprentissages des élèves, mais aussi dans ce qu'il offrait comme place pour le lien entre parents d'élèves et entre parents et enseignants. Ces moments devront être recréés.

Certaines mairies, comme Grenoble, organisent des activités pour les enfants et des rencontres le samedi matin entre les parents et des enseignants volontaires. Nous ne pouvons que les encourager.

La FCPE a dénoncé cette réforme d'adultes et s'est en outre battue tout au long de l'année 2008-2009 contre le passage de 26 à 24 heures de cours hebdomadaires mais elle a eu beaucoup de mal à se faire entendre de l'opinion publique qui restait concentrée sur ce qui a été à l'époque très majoritairement interprété comme une mesure positive.

La fédération continue à revendiquer que soient rendues les heures qui ont été supprimées à tous les enfants pour mettre en place une « aide individualisée » sur laquelle il y a beaucoup à redire. Les enseignants qui s'opposent à cette mesure soulignent d'ailleurs eux-mêmes que la demi-heure d'aide individualisée quotidienne vient encore alourdir une journée déjà indigeste. Cette « aide individualisée » sert surtout à brouiller des pistes et à supprimer des RASED devenus ipso facto inutiles selon le ministre.

La FCPE demande donc le retour à 936 heures de classe dans l'année mais réparties différemment, dans l'intérêt des enfants. Pour ne pas alourdir les journées, cela peut s'envisager soit en revenant à l'école le samedi matin, soit en allongeant l'année scolaire avec un raccourcissement des vacances d'été.

Actuellement, les textes officiels (article 10 du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 modifié, circulaire n° 2008-082 du 5 juin 2008) laissent une petite marge de manœuvre dérogatoire pour l'organisation de la semaine, qui peut être conçue sur neuf demi-journées au lieu de huit, à l'exclusion du samedi matin et en ne dépassant pas 6 heures de classe par jour (ce qui est déjà beaucoup trop). Pour ne pas en rester à la semaine de quatre jours, la FCPE a lancé cette campagne à partir de ce que rendent possible les textes officiels.

*- Argument n°5 : Qu'allons-nous faire des enfants à partir de 15h30 ?*

La FCPE n'a jamais dit ou écrit que les enfants devaient quitter l'école à 15h30, au contraire. C'est bien dans le but d'organiser "l'après école" ou la pause méridienne que la FCPE revendique une large concertation avec les communes, pièces maîtresses du dispositif.

Aménager les rythmes de vie des enfants, c'est intégrer dans leur globalité, tous les temps : temps familial, temps scolaire, temps périscolaire, temps personnel, temps libre. Proposer un aménagement du temps de l'enfant revient donc à repenser la journée scolaire dans sa globalité : de l'accueil du matin, jusqu'à la garderie du soir (ou l'étude) en passant par la cantine et la journée de classe : pour l'enfant cette journée fait un tout !

L'organisation de la journée est quasiment restée inchangée depuis la fondation de l'Ecole publique, alors que cette question est posée comme essentielle par les chronobiologistes en matière d'aménagement des rythmes de l'enfant : quantité de sommeil, récupération, pics de vigilance et coups de fatigue sont autant de facteurs qui influent sur la disponibilité des élèves face aux apprentissages.

Il faut que la journée scolaire soit repensée et réorganisée en tenant compte des rythmes des enfants selon leur âge, réduite à moins de 6 heures, avec une possibilité de reprise plus tardive dans la journée (allongement de la pause méridienne).

Nous avons appelé les parents d'élèves à se saisir de cette question en conseil d'école en leur donnant les éléments qui sont ceux de la recherche. Nous n'imposons rien mais nous dénonçons la généralisation à marche forcée de la semaine scolaire de quatre jours, condamnée par tous comme la pire organisation hebdomadaire.

Si nous incitons les conseils locaux à aborder cette question en conseil d'école c'est bien parce que la situation doit être appréciée localement, en concertation avec l'ensemble des partenaires. Ceux-ci ne se limitent pas aux enseignants, il est indispensable d'associer à la discussion les mairies (qui auront à s'engager financièrement) et les associations complémentaires de l'Ecole pour l'organisation du temps périscolaire.

Tout projet d'aménagement des rythmes doit aussi tenir compte du lieu où les enfants vivent (zone urbaine ou zone rurale...) du temps du transport scolaire parfois relativement long auquel ils sont soumis.

Pour ce qui est des mairies qui ont mis en place un accueil périscolaire le mercredi, le report de cet accueil du mercredi matin aux autres jours de la semaine ne leur coûtera pas plus cher. On peut estimer que le surcoût portera sur le nombre d'enfants supplémentaires restant déjeuner à la cantine le mercredi par rapport à l'existant.

*- Argument n°6 : Ce sont les conseils d'école qui ont choisi.*

Justement non ! C'est l'argument qu'avance Xavier Darcos mais son décret a été publié le 18 mai 2008 et la circulaire d'application le 5 juin. Ainsi, les conseils d'école n'ont pas eu le temps de prendre connaissance de ces textes, de discuter d'un aménagement des rythmes, de rédiger des projets, et de les soumettre à l'IEN puis à l'IA avant la fin de l'année scolaire.

De plus, de nombreux inspecteurs d'académie ont refusé l'été dernier d'accorder des dérogations à des écoles qui avaient pourtant présenté un projet. C'est ainsi que cette année, même les écoles qui fonctionnaient sur quatre jours et demi avec mercredi matin jusqu'à l'an dernier sont majoritairement passées à la semaine de quatre jours.

C'est aussi ce qui a conduit l'AMF (Association des maires de France) à refuser la suppression du samedi main et à demander jusqu'au jour de la rentrée que le ministre revienne sur sa décision ou au moins y sursoie.

*- Argument n°7 : Vous faites le jeu du ministre.  
Ou  
Il y a d'autres combats à mener avant.*

Xavier Darcos a cru désamorcer notre campagne en faisant une déclaration le jour même de notre conférence de presse pour dire qu'il n'avait « rien contre » la semaine de quatre jours

et demi. En fait c'est lui qui a, de fait, imposé la généralisation de la semaine de quatre jours à la rentrée dernière (voir plus haut).

Une nouvelle fois, nous sommes face à un double discours. Le mécanisme est le même que lorsqu'il a prétendu prendre en charge la difficulté scolaire en instaurant les deux heures d'aide individualisée avant de supprimer les postes réellement dédiés à la difficulté scolaire, ceux des RASED. Maintenant, le ministre prétend être favorable à la semaine continue sur neuf demi journées, alors que c'est lui qui a, de fait, imposé la généralisation de la semaine de quatre jours.

Comme le disent les enseignants « désobéisseurs », la semaine de 4 jours est, avec la baisse du nombre d'heures hebdomadaires, les suppressions massives de postes et les réformes rétrogrades des programmes, l'un des moyens de la destruction méthodique et délibérée de l'Ecole primaire. Il nous faut tous les remettre en cause !